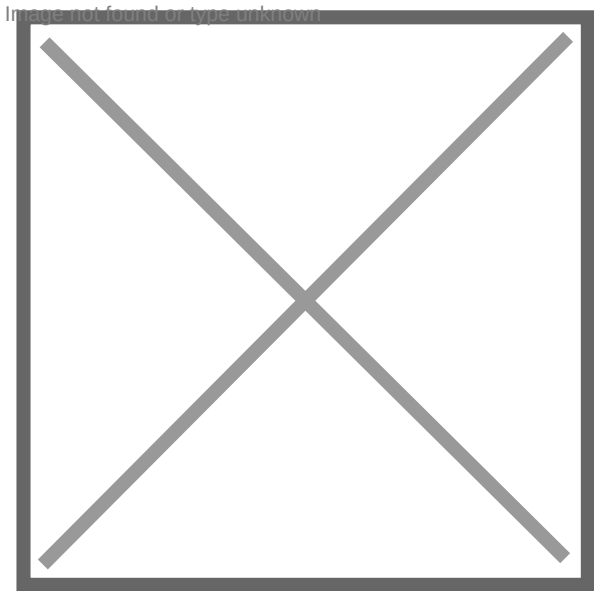




quote part des apports dans acte de vente notarié

Par **bs62**, le **11/02/2024** à **09:59**

bonjourrrrje voudrai savoir si dans un acte d achat immobilier passé et enregistré chez un notaire , la répartition des apports n apparait pas dans l acternnil n y a pas eu non plus de quittance détailléernnactuellement , ce m^me notaire refuse de donner même à mon avocat l origine des fonds pour l achat passé une maisonrrrn ma demande est liée à une séparation avec la vente par liquidation judiciaire aux enchères de la maisonrrrnil reste, après remboursement des créanciers , une somme de 33 000 euros , bloquée à la CARPA, à répartir en fonction des apports d origine et qui ne peut être débloquée que par un document notarié de la répartition d origine des apportsrrrnla solution 50/50 ne correspond pas à la réalité , la partie adverse n ayant rien apportérrnce notaire , malgré des recommandés de mon avocat fait la sourde oreille , ne répondant pas aux sollicitations en n indiquant que la totalité des apports, sans la répartition des concubins , après plus d une année de demandes réitéréesrrrnEN a t il le droit ou que faire ?rrnmerci